

## vacances et juge d'Instruction

Par **smooth**, le **22/06/2006** à **11:18**

bonjour,

dans le cadre d'une plainte avec constitution de partie civile, une information judiciaire a été ouverte, et le...prévenu (?) a récemment été mis en examen.

or la plaignante doit partir en vacances quelques temps, ne risque-t-elle pas de recevoir un courrier durant cette période ?

auquel cas elle pourrait faire en sorte que son courrier reste à la poste durant ce temps, MAIS si le Juge d'instruction veut la voir ?

elle doit lui envoyer une lettre lui indiquant ses dates de congés, ou l'adresse d'une poste restante pour cette période ?